

Professeur P-H CUGNENC
(député de l'Hérault - Chirurgien des Hôpitaux de Paris)

« **Faire connaître la Vérité sur le Vin et la Santé .** »

Lors du dernier colloque à l'assemblée nationale le Professeur Paul-Henri Cugnenc, député de l'Hérault a voulu être clair et convaincant pour les nombreux vignerons et élus (dont le ministre H.Gaymard) qui étaient présents.

« *Nous travaillons ensemble depuis longtemps sur les rapports entre le vin et la santé.... Nous avons progressé sur ce thème dans le cadre d'une démarche scientifique et consensuelle. Toutefois, la connaissance et la diffusion de la vérité restent encore trop faibles. Nous disposons d'arguments scientifiques forts. Toutefois, qui les diffuse et qui les connaît ? Cet élément est pourtant fondamental.*

*Nous nous accordons tous pour affirmer que **la consommation raisonnable et modérée du vin est un élément favorable en matière de santé**, et non pas un élément délétère ou toxique. La démonstration est faite quant aux pathologies cardiovasculaires, centrée sur le taux élevé des composés phénoliques et leur effet anti-oxydant du plasma chez les buveurs de vin. Des doses modérées de vins ont un retentissement sur la mortalité due aux pathologies cardiovasculaires et sur la mortabilité globale. Concernant les pathologies cardiovasculaires et les infarctus, le taux de rechute est inférieur de 40 % au moins, voire de 85 % selon certaines études, chez ceux qui boivent du vin.*

Ce type d'affirmation sur la mortalité globale fait aujourd'hui l'objet d'études dans le cadre du débat sur les polyphénols et le cancer. Les conclusions ne sont pas encore assez nettes dans le domaine clinique, mais nous avons prouvé in vitro l'efficacité des polyphénols contre la multiplication des cellules tumorales. Je l'affirme en tant que professeur de médecine et de chirurgie, dont la spécialité est la cancérologie digestive.... Intéressons-nous à l'efficacité clinique : à des doses modérées et raisonnables, le vin n'a pas un effet toxique et délétère mais un effet positif et adjuvant dans le cadre de l'alimentation.

Le vin ne fait plus partie de l'alimentation de base, comme c'était le cas à l'époque où, pour des raisons caloriques et énergétiques, il constituait un aliment de base nécessaire. Toutefois, le vin appartient toujours à l'alimentation. C'est un aliment au même titre que le sucre, le sel ou les épices, qui ne sont pas non plus des aliments de base mais qui ont un effet toxique dès lors qu'ils sont consommés dans des proportions déraisonnables. Or ce message est mal perçu par l'opinion

publique, voire par les médecins. Nous avons encore de grands progrès à accomplir pour faire connaître la vérité sur le vin et la santé. Comme nous le savons tous, l'alcoolisme, dans la très grande majorité des cas étudiés, ne provient pas du vin.

Qui l'explique aussi clairement à l'opinion publique ?

Nous déplorons que les campagnes publicitaires contre l'alcoolisme se soient surtout caractérisées par leur coût, leur inefficacité et leur erreur de cible. Beaucoup y ont vu des campagnes publicitaires contre le vin. Or dans la quasi-totalité des cas, l'alcoolisme provient des autres alcools que le vin. Le vin doit garder sa place dans une alimentation saine, en évitant les excès et les mauvais produits que l'on connaissait autrefois. Sous réserve de ces deux précautions, nous nous accordons tous pour vanter les capacités eupeptiques, diurétiques, bactéricides et antiallergiques du vin. Le French Paradox existe. Certains estiment que les décalages entre les courbes de mortalité de la France et des pays d'Europe du Nord s'expliquent par le fait que nous n'ayons pas encore atteint le niveau de ces autres pays. Grâce au vin, nous espérons ne jamais les rejoindre en la matière.

En tant que citoyen et député, nous ne tolérons ni la langue de bois ni les discours politiquement corrects. Nous n'avons pas à accepter des vérités tellement déformées qu'elles deviennent des contrevérités en matière de consommation de vin, au nom des porte-parole du « médicalement correct » ou du « médiatiquement correct ».